

SEDI - FINANCEMENT 1 réseau DP électricité

06-juin-18

Commune	CRETS EN BELLEDONNE
Opération n°	17-003-439
Libellé	MORETEL DE MAILLES - Enfouissement BT chemin Mouflons

taux FCTVA	0,1640
taux TVA	0,2000

<i>PRIX DE REVIENT DE L'OPERATION</i>	
A20	
Coût d'objectif	17 193
Maîtrise d'œuvre	3 520
Coordination SPS	0
	0
	0
TOTAL HT	20 713
TVA	4 143
Frais SEDI	1 210
<i>Prix de revient TTC</i>	
	26 066

<i>FINANCEMENT PREVISIONNEL</i>	
Subvention SEDI	taux 20%
	base HT
	montant 4 143
Participation TCFE	0
Participation tiers	0
	0
TVA récupérée	source ERDF ou FCTVA ? ERDF
	montant 4 143
Prise en charge frais SEDI	242
Total financé	8 528
<i>Participation COMMUNE</i>	
	17 538
	dont participation frais SEDI : 968
	et contribution aux investissements : 16 570

Collectivité	0
Nom	CRETS EN BELLEDONNE
N° affaire	17-003-439
Libellé	MORETEL DE MAILLES - Enfouissement BT chemin Mouflons

Accusé de réception et Bon Pour Accord
Date :
Cachet, signature :

PRIX DE REVIENT GLOBAL DE L'OPERATION	
Coût d'objectif	17 193
Maîtrise d'œuvre	3 520
Coordination SPS	0
	0
	0
TOTAL HT	20 713
TVA	4 143
Frais SEDI	1 210
Prix de revient TTC	26 066

FINANCEMENT PREVISIONNEL GLOBAL	
Subvention	4 143
Participation TCFE	0
Participation tiers	0
	0
TVA récupérée	
<i>source ERDF ou FCTVA ?</i>	ERDF
montant	4 143
Prise en charge frais SEDI	242
Total financé	8 528
Participation COMMUNE	17 538
<i>dont participation frais SEDI :</i>	968
<i>et contribution aux investissements :</i>	16 570

MODALITES DE CONTRIBUTION AUX INVESTISSEMENTS	
Paiement comptant, en 3 versements :	

un acompte de 30% de la contribution (à l'émission de l'OS n°1) :	4 971
un acompte de 50% de la contribution (2 mois après début travaux) :	8 285
un solde sur présentation du décompte définitif :	3 314
Contribution totale :	16 570

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

Collectivité : Commune
CRETS EN BELLEDONNE
Affaire n° 17-003-439
MORETEL DE MAILLES - Enfouissement BT chemin Mouflons

SEDI - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 26 066 €
Le montant total des financements externes s'élèvent à : 8 528 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 968 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 16 570 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil, entendu cet exposé

1 - PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **26 066 €**
Financements externes : **8 528 €**
Participation prévisionnelle : 17 538 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de sa participation aux frais du SEDI d'un montant de :

968 €

3 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum total de :

16 570 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30%, acompte de 50% puis solde)

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE (LE PRESIDENT)